

Publication d'un livre blanc ACN :
La blockchain : un outil de confiance numérique

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) vient de publier un Livre Blanc intitulé « La blockchain : un outil de confiance numérique ». A l'heure où de nombreux secteurs s'engagent dans la tokenisation, à l'image de la révolution en cours dans le domaine des actifs financiers, les acteurs français et européens peuvent encore jouer un rôle de premier plan dans ce mouvement. Il s'agit là à la fois d'un enjeu de développement économique mais aussi de confiance et de souveraineté numérique.

Ce livre blanc s'attache à décrypter les enjeux stratégiques, économiques et opérationnels liés à la technologie blockchain. Grâce à des analyses expertes, des cas concrets et un état de l'art précis, permet de dégager une vision claire des tendances 2026 et invite les acteurs du domaine à se structurer et à accélérer afin que nous puissions collectivement continuer à maîtriser notre avenir numérique.

« What is real ? How do you define real ? » dit Morpheus dans The Matrix. Au fond, cette question reste étonnamment actuelle : qu'est-ce qui fait foi dans un monde saturé de systèmes invisibles ? La blockchain n'apporte pas une réponse philosophique, mais une réponse technique : la confiance ne dépend plus d'un centre, elle se construit collectivement, dans un réseau où chacun peut vérifier les règles du jeu. Entre illusion et transparence, elle dessine peut-être une nouvelle manière de définir ce qui est réel, non plus comme ce que l'on nous dit de croire, mais comme ce que nous pouvons tous constater. » indique le député Philippe Latombe, dans la préface du livre blanc ACN sur la blockchain.

En effet, la blockchain n'est plus une technologie émergente : elle devient chaque jour un peu plus un pilier stratégique pour l'économie numérique. Son déploiement réussi dépendra de la capacité des acteurs publics et privés à concilier innovation, régulation et souveraineté, tout en répondant à des besoins concrets et mesurables.

Pour la France et l'Europe, l'enjeu stratégique est clair : s'appuyer sur un écosystème dynamique et de confiance pour faire de la blockchain un levier de puissance numérique, tout en préservant notre autonomie et nos valeurs.

Alors que les systèmes financiers explorent avec de plus en plus de conviction la finance décentralisée (DeFi), il devient urgent de faire en sorte que ce nouveau paradigme ne soit pas exclusivement le fait d'acteurs extra-européens. Les acteurs français et européens, dynamiques et bien positionnés, disposent d'atouts majeurs pour peser dans ce domaine. Il est temps d'agir pour ne pas rater le train. Face à ce constat, l'ACN propose

aux acteurs technologiques de cette filière de confiance numérique de se structurer et d'agir collectivement. Pour piloter ces travaux, l'ACN a confié la direction d'un groupe de travail dédié à ce sujet à Maryem Simon (Orange).

« Nous avons tous les atouts en main : des talents, des entreprises innovantes et une vision claire. Mais si nous n'agissons pas maintenant, nous laisserons d'autres écrire les règles à notre place. Plus particulièrement, la tokenisation des actifs est un train en marche : il est temps de monter à bord pour pouvoir jouer un rôle au niveau mondial et conserver une certaine maîtrise sur ce qui s'annonce comme étant un élément majeur des flux financiers demain. Les perspectives sont impressionnantes : la capitalisation des stablecoins atteindrait 3000 milliards de dollars en 2030 selon JPMorgan, tandis que la tokenisation d'actifs pourrait représenter 18900 milliards de dollars d'ici 2033. »
souligne Maryem Simon, pilote du groupe de travail Blockchain de l'ACN.

Ce livre blanc explore trois dimensions essentielles de la blockchain : une analyse des marchés, mettant en lumière le rôle de locomotive des cas d'usage dans la finance, les enjeux de souveraineté numérique pour la France et l'Europe, et des exemples concrets du potentiel transformant de cette technologie dans des secteurs stratégiques comme la finance numérique, les services de confiance notamment l'identité numérique et les registres infalsifiables ainsi que la traçabilité industrielle, avec des applications telles que les passeports numériques ou la lutte contre la contrefaçon.

« L'enjeu est clair, faire de la tokenisation un levier de puissance numérique pour l'Europe, tout en préservant son autonomie et ses valeurs. L'heure n'est plus à la réflexion, mais à l'action. »
conclut Grégory Wintrebert, Président de l'ACN.

A propos de l'ACN (www.confiance-numerique.fr)

L'Alliance pour la Confiance Numérique (ACN) est le syndicat professionnel qui représente les entreprises du secteur de la confiance numérique notamment celles de la cybersécurité, de l'identité numérique, de l'Intelligence Artificielle de confiance, de la blockchain et des infrastructures numériques de confiance.

La France dispose dans ce domaine d'un tissu industriel très performant et d'une excellence internationalement reconnue grâce à des leaders mondiaux, des PME, des ETI et aux différents acteurs dynamiques du secteur.

Selon l'Observatoire ACN de la Confiance Numérique 2025, le secteur emploie 107 000 personnes et pèse, en France, plus de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires, en forte croissance. L'ensemble des données économiques du secteur est disponible dans l'édition 2025 de cet Observatoire en téléchargement sur le site ACN (www.confiance-numerique.fr).

Les 120 entreprises membres de l'ACN (dont plus de 85% sont des start up/PME/ETI) représentent plus 80% du chiffre d'affaires du secteur. L'ACN est membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) du Campus Cyber et participe activement aux travaux des Comités Stratégiques de Filière (CSF) Industries de Sécurité et Solutions Numériques de confiance. Par ailleurs, l'ACN est également membre fondateur de l'ECSO (European CyberSecurity Organisation).